



**Comité national contre la privatisation de La Poste,
pour un débat public
et un référendum sur le service public postal**

Consultation nationale du 28 septembre au 3 octobre 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Actuellement, La Poste est un établissement public. Premier service public de proximité, son rôle est crucial pour la collectivité et plus particulièrement en période de crise.

C'est pourtant le moment choisi par le président de la République, le gouvernement et la direction de la Poste pour transformer La Poste en société anonyme.

Que le capital soit détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme, (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emploi, augmentations tarifaires, priorité à la satisfaction des actionnaires.

La transformation en société anonyme constitue la première étape d'une privatisation programmée de La Poste.

Gouvernements et direction de la Poste ont dégradé la qualité du service postal en limitant les investissements répondant à l'intérêt général. Depuis 2002, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été "transformés" et plus de 50 000 emplois supprimés.

La population est la première victime de ce désengagement!

Cela se traduit par l'espacement des tournées, les délais croissants de livraison du courrier, les réductions d'horaires, l'allongement des files d'attente quand le bureau de poste n'a pas été carrément supprimé.

Une privatisation de La Poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service rendu aux usagers. La rentabilité maximale immédiate et les impératifs financiers auraient priorité sur l'intérêt général.

Un Comité national regroupant plus de 50 organisations a été créé en septembre 2008, autour d'associations, de syndicats et de partis politiques. Il a demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Sans réponse à ce jour.

C'est pourquoi, face à la menace de privatisation de La Poste, le samedi 3 octobre 2009, lors de la consultation nationale organisée près de chez vous (liste au verso), vous exprimez votre refus en votant massivement NON au projet gouvernemental.

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appelpourlaposte.fr/>

OÙ VOTER ?

Sur le lieu de vote de votre choix, dans la liste suivante :

MAIRIES DE :

Arcomps	Savigny en Sancerre
Bengy/Craon	Sury près Léré
Boulleret	Thénioux
Chezal Benoît	Venesmes
Civray	Vierzon
Concressault	Vignoux / Barangeon
Dampierre en Graçay	Villabon
Farges Allichamps	Villegenon
Foëcy	Villequiers
Graçay	
Marçais	
Marseilles les Aubigny	
Morlac	
Neuvy deux Clochers	
Neuvy / Barangeon	
Plaimpied Givaudins	
Primelles	
Rians	
St Florent sur Cher	
St Germain du Puy	
St Georges / la Prée	
St Hilaire de Court	
St Léger le Petit	

Agences postales communales :

Bigny Vallenay
Concressault
Lunery
St Léger le Petit

Salles communales :

Cuffy (salle des fourmis)
Mehun/Y (salle N°1)
Rosières (devant école)
St Eloy de Gy (salle Berthe)

Sur les marchés de :

Aubigny / Nère	le 3 octobre
Bourges	
Val d'Auron	le 29 septembre
Chancellerie	le 30 septembre
Marronniers	le 1er octobre
Gibjoncs	le 2 octobre
La Halle au blé	le 3 octobre
Châteaumeillant	le 2 octobre
Dun sur Auron	le 3 octobre
Mehun/Yèvre	le 30 septembre
St Amand Montrond	le 3 octobre
Sancoins	le 30 septembre
Vierzon	
Sellier	le 29 septembre
St Martin	le 30 septembre
Ville	le 3 octobre

Devant la mairie de Bourges

Le 30 septembre
de 14h à 17h

Devant les bureaux de Poste le 3 octobre de 9h à 12h:

Bourges rue Moyenne, Val d'Auron, Carnot, Gibjoncs, Aéroport, Chancellerie, Asnières
St Amand et le Vernet
Trouy
Vierzon ville

QUI PEUT VOTER ?

Toute personne majeure quelque soit sa nationalité ou son lieu de résidence